

Département du Nord

EXTRAIT

Arrondissement de LILLE

DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL

Canton de Annœullin

MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'OSTRICOURT

COMMUNE D'OSTRICOURT

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf avril à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal d'OSTRICOURT se sont réunis en Mairie, en séance ordinaire sous la Présidence de Monsieur Bruno RUSINEK, Maire, suite à la convocation qui a été faite, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

Effectif légal :	29
Nombre de conseillers en exercice :	29
Nombre de conseillers présents :	25
Nombre de pouvoirs :	1
Nombre de conseillers absents n'ayant pas donné pouvoir :	3

Étaient présents : M. Bruno RUSINEK – Mme Valérie NEIRYNCK – M. Jean-Michel DELERIVE – Mme Sylviane JOURDAIN-OPOKA – M Sylvain BEAUVOIS – Mme Christine STEMPIEN – M. Rabah DEGHIMA – Mme Marylène GALLIEZ – Mme Brigitte RINGOT - Mme Hafida BENFRID-CHERFI – M. Cédric MONCOURTOIS – Mme Henriette SZEWCZYK – M. Jean-Jacques VAN WAELSCAPPEL - Mme Marie-Neige SMIGOWSKI – Mme Aurore THUEUX – M. François POLAK (arrivé à 19h08) -Mme Cécile SENEZ - M. Abdella BOULOUIZ – Mme Aline DESCAMPS – Mme Oihiba VANDERUST- M. Samuel HANC – M. Laurent WORONIN – Mme Cathie KOSCIUSZKO - M. Nordine HAMZAOUI - M. Ludovic MEKIL

Était excusé : M. Christian DUQUENNE ayant donné pouvoir à M. Bruno RUSINEK

Étaient absents : Mme Coralie SEILLIER
Mme Magali VANQUELEF
M. Frédéric CROMMELINCK

Madame Aurore THUEUX a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal

Date de la convocation : 12 avril 2024

2024/025 - REAJUSTEMENT DU PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

2024/025 - REAJUSTEMENT DU PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la Loi n° 94-504 du 22 juin 1994 portant dispositions budgétaires et comptables relatives aux collectivités territoriales

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2021 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Plan pluriannuel d'Investissement : 2022-2026						
Libellé de l'autorisation de programme	Montant de l'autorisation de programme	Montants des crédits de paiements				
		2022	2023	2024	2025	2026
Réhabilitation énergétique école Roger Salengro	3 680 000	118 395,60	295 936,76	3 265 667,64		
Rue Florent Evrard	1 510 000,00	194 955,14	71 920,80	1 243 124,06		
Accessibilité des bâtiments communaux	309 208,75	41 314,25	7 672,80	100 000,00	160 221,70	
Voiries Pierre Mendès France	365 000,00	0	314 296,14	50 703,86		
Bâtiment PMI	293 081,03	80 661,32	184 410,02	28 009,69		
Rénovation Eglise St Jacques	1 500 000,00	0	4 148,00	100 000,00	1 395 852,00	
Total	7 657 289,78	435 326,31	878 384.52	4 787 505.31	1 556 073.70	

Le Conseil Municipal à l'unanimité avec 1 pouvoirs (M. Christian DUQUENNE ayant donné pouvoir à M. Bruno RUSINEK) et 3 absents n'ayant pas donné pouvoir (Mme Coralie SEILLIER, Mme Magali VANQUELEF, M. Frédéric CROMMELINCK) décide :

↳ D'adopter le Plan Pluriannuel d'Investissement 2022/2026

Rappelle que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département et de sa publication ou de son affichage.

Le Maire,


Bruno RUSINEK

